

Décision

Générale

colonial

Décision n° 72-299/SG/FIN accordant une subvention de cinq cent mille francs Djibouti) l'Association pour l'équipement social des familles d'anciens combattants du Territoire Français des Afar et des Issas.

n° 72-299/SG/FIN

Ministère
MINISTERE DE FINANCE

Date de publication
25 février 1972

Numéro JO
n° 5 du 10/03/1972

Date du numéro
10 mars 1972

TEXTE INTÉGRAL

Une subvention de cinq cent mille francs Djibouti (500.000 F.D.) est accordée à l'Association pour l'équipement social des familles d'anciens combattants du Territoire Français des Afars et des Issas, à titre de contribution aux œuvres d'intérêt social.